

## Cas clinique chirurgien-dentiste – mai 2017

Fracture mandibulaire

ANALYSE APPROFONDIE

### ANALYSE DES BARRIERES

BARRIERES DE PREVENTION		Contribution relative
Indication d'extraction justifiée [1]	OUI	
Prescription d'examens complémentaires pour éliminer une contre-indication avant l'extraction [2]	OUI	<b>Majeure</b>
Information du patient sur la préparation et les contre-indications d'extraction et suites éventuelles[3] Article L1111-2 [4] [5]	Insuffisante l'information a principalement porté sur le risque infectieux ou de lésion du nerf alvéolaire inférieur et non sur un risque de fracture mandibulaire	<b>Majeure</b>
Lettre au médecin traitant pour l'informer des conditions et contre-indications avant la réalisation de l'extraction	NON	Importante
Section de la dent [4]	Insuffisante	<b>Majeure</b>
Geste souple non traumatisant [4]	Non	<b>Majeure</b>
BARRIERES DE RECUPERATION		
Conseil de consultation en cas de douleurs persistantes après la sortie	<b>NON</b>	<b>Majeure</b> Le patient a pris pour normales les douleurs persistantes pendant plus de 3 semaines et contribué à l'aggravation
Rédaction d'un compte rendu-opératoire	<b>NON</b>	<b>Majeure</b> Permet de prévoir et contrôler les suites d'intervention
BARRIERE D'ATTENUATION		
<b>Avant d'autoriser la sortie</b> après l'extraction, contrôle radiologique étant donné la difficulté de l'extraction	NON	<b>Majeure</b> Permettait un diagnostic immédiat et une prise en charge précoce de la

		<i>complication</i>
<i>Courrier au confrère relatant les circonstances de l'intervention et les suites classiques</i>	<i>OUI</i>	<i>IMPORTANT</i>
<i>Devant les suites inhabituelles prescriptions d'examen d'imagerie</i>	<i>TARDIVE</i>	<i>MAJEURE</i>
<i>Suivi postopératoire</i>	<p><b>Chirurgien maxillo-facial :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <i>Examen clinique insuffisant</i></li> <li>○ <i>Absence d'imagerie demandée</i></li> <li>○ <i>Rendez-vous de contrôle insuffisant devant les suites anormales</i></li> </ul> <p><b>Dentiste :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <i>Absence de demande d'imagerie</i></li> <li>○ <i>Absence de courrier au confrère</i></li> </ul>	<p><i>MAJEURE</i></p> <p><i>MAJEURE</i></p> <p><i>IMPORTANTE</i></p> <p><i>MAJEURE</i></p> <p><i>Importante</i></p>

#### ANALYSE DETAILLEE DES CAUSES PROFONDES

<b>Méthode ALARM</b>		
<b>Nature de la cause</b>	<b>Faits en faveur de cette analyse</b>	<b>Contribution relative</b>
<b>Institutionnel (contexte économique, réglementaire)</b>	<i>Chirurgien maxillo-facial et dentiste n'ont pas respecté les recommandations de la HAS en matière de prescription d'imagerie [2]</i>	<i>Importante, Responsable du retard diagnostic</i>
<b>Organisation (personnels et matériels, protocole)</b>	<p><i>Chirurgien maxillo-facial :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Pas de rendez-vous de contrôle prévu</i></li> <li>• <i>Absence de protocole concernant la prise en charge et les examens complémentaires en cas de suites d'intervention anormales ou inhabituelles</i></li> </ul>	<b><i>Majeure</i></b>
<b>Environnement du travail (effectifs, charge de travail, maintenance, équipements)</b>	<p><i>Chirurgien-dentiste :</i></p> <p><i>Surcharge (reçoit à deux reprises le patient en urgence)</i></p> <p><i>Absence de radio de contrôle appareil en panne</i></p> <p><i>Médecin généraliste :</i></p> <p><i>Pas de rendez-vous pour contrôle de l'imagerie prescrite</i></p>	

<b>Equipe (communication, supervision, formation)</b>	<i>Défaut de communication entre le chirurgien maxillo-facial et le chirurgien-dentiste Information incomplète du patient sur les risques et les signes de gravité</i>	<i>Importante</i>
<b>Individus (compétences individuelles)</b>	<i><u>Chirurgien maxillo-facial :</u> Mauvaise gestion de suites anormales <u>Chirurgien-dentiste :</u> Mauvaise gestion de suites anormales <u>Médecin généraliste</u> Absence d'observation de l'imagerie prescrite</i>	
<b>Tâches à effectuer (disponibilité et compétence)</b>	<i><u>Chirurgien maxillo-facial :</u> Rendez-vous de suivi Examen clinique approfondi Prescription d'imagerie <u>Chirurgien-dentiste :</u> Absence de prescription d'imagerie Absence de courrier à l'attention du praticien ayant réalisé l'acte <u>Médecin généraliste</u> Rendez-vous rapide pour prescription de l'imagerie</i>	<b>Majeure</b>  <b>Majeure</b>  <b>Majeure</b>
<b>Patients (comportements, gravité)</b>	<i>Le patient a tardé à consulter malgré des douleurs persistantes</i>	